



**MOT DE CIRCONSTANCE
DE L'HONORABLE ISIDORE MVOUBA,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLÔTURE
DE LA SEPTIEME SESSION EXTRAORDINAIRE
DU 26 SEPTEMBRE 2020**

Brazzaville, le 26 septembre 2020

- **Monsieur le Ministre des Affaires Foncières et du
Domaine Public, chargé des relations avec le
Parlement ;**
- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée
Nationale ;**
- **Honorables Présidents des groupes
parlementaires ;**
- **Honorables Présidents des commissions
permanentes ;**
- **Honorables Députés et chers collègues ;**
- **Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et
qualités ;**

Après une journée de dur labeur, nous venons d'adopter, en toute sérénité, au cours de cette septième session extraordinaire, la loi portant prorogation de l'état d'urgence sanitaire dans notre pays, pour une durée de vingt jours.

Les Députés que nous sommes, venons de faire œuvre utile.

Au-delà de ce qui pourrait paraître comme un acte routinier dicté par la pandémie de la covid-19, il faut, et je voudrais attirer votre attention sur cette question, que nous prenions tous conscience que la prorogation de l'état d'urgence sanitaire est un acte d'une très grande responsabilité.

Responsabilité des décideurs, parce que le gouvernement a l'impérieux devoir de veiller sur la santé, le mieux-être, le mieux vivre de notre population.

Responsabilité de notre part, nous autres élus du peuple, qui avons la charge de contrôler scrupuleusement l'action du gouvernement.

Responsabilité aussi de la force publique qui a l'obligation de faire respecter les mesures barrières édictées par le gouvernement, dans un esprit républicain et avec professionnalisme, comme ne cesse de le dire le Chef Suprême des armées.

Responsabilité du personnel de santé qui, face à ce virus, doit exercer avec humanisme et éthique, conformément au serment d'Hippocrate.

Responsabilité enfin, de nos populations qui se doivent de respecter les dispositions prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Car, je ne le répéterais jamais assez, la responsabilité de chacun est de veiller sur l'autre.

Le poète a dit, je cite : « Nos maladies nous ressemblent », fin de citation.

C'est le moment de rappeler le mot d'ordre des Nations Unies, en ce mois de septembre 2020, mois de la célébration de son 75^{ème} anniversaire, à savoir, la solidarité.

Alors soyons tous solidaires.

Voilà pourquoi j'exhorte le gouvernement de la République de ne cesser d'initier des solutions toujours plus hardies dans la lutte contre le coronavirus.

Monsieur le Ministre ;

Honorables Députés, et chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Pour terminer, je voudrais mettre un accent particulier sur la nécessité, pour chaque congolais, de comprendre que l'état d'urgence sanitaire n'est pas une astuce pour rogner les libertés individuelles, mais bien au contraire, un passage obligé pour vaincre cette pandémie qui donne le tournis à tous les gouvernements du monde et à la communauté scientifique internationale.

Luttons donc de manière énergique contre la culture du déni de certains de nos compatriotes, qui osent affirmer sans vergogne que le coronavirus est une invention des gouvernants.

Il s'agit d'une attitude scélérate qui est à l'origine des décès, hélas, de plusieurs congolais.

C'est sur ces mots que je déclare clos les travaux de la septième session extraordinaire de l'Assemblée Nationale.

Vive l'Assemblée Nationale !

Vive la République !

Vive le Congo uni, fraternel et solidaire !

Je vous remercie.

Hymne national.